

# Réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2023

## PROCES-VERBAL DE SÉANCE

*L'an deux mil vingt-trois, le 25 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

### Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, FERNANDEZ Aurélie, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : LAROUSSINIE Marie-Ange (excusée) a donné pouvoir à Monsieur le Maire.

### Points à l'ordre du jour :

Demande d'aide dans le cadre des Amendes de police 2023 ; Demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert pour le projet de rénovation énergétique et réhabilitation de la salle polyvalente ; convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour la maintenance du parc informatique de l'école ; ligne de trésorerie et questions diverses.

### Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

### ▪ Amendes de police 2023 - Demande d'aide

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme des Amendes de Police 2023 pour l'acquisition d'un radar pédagogique mobile (1 459 € HT) et d'un miroir routier (221,05 € HT).

Accord du Conseil Municipal.

### ▪ Fonds Vert - Demande de subvention

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert pour la rénovation énergétique et la réhabilitation de la salle polyvalente.

Il propose de solliciter une aide de 50 % du montant total HT des dépenses, soit 421 970 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

### ▪ Maintenance informatique école : Convention Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la convention avec CIT pour la mission d'assistance à la gestion de la maintenance informatique de l'école, est arrivée à échéance.

Le coût de la prestation est de 600,00 € TTC par an pour la prestation socle (assistance téléphonique et 2 interventions sur site), il propose de renouveler cette convention pour une année.

Accord du Conseil Municipal.

### ▪ Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions reçues du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 100 000 euros.

Il propose de retenir l'offre la mieux disante de la Caisse d'Epargne.

Accord du Conseil Municipal.

## Questions diverses

### ▪ Chemins ruraux - prix de vente

Dans le cadre de la procédure de régularisation des chemins ruraux actuellement en cours, Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer le prix de vente des terrains ; il précise que les échanges seront privilégiés. La précédente municipalité avait délibéré et fixé ce prix de vente à 0,50 € / m<sup>2</sup>, il propose de maintenir ce prix. Accord du Conseil Municipal à la majorité.

### ▪ Achat terrains Bac

Suite à la proposition de M. et Mme Bac de vendre un terrain à la commune, la municipalité a mandaté l'Etablissement Public Foncier. La proposition initiale pour un prix de vente de 4,10 € m<sup>2</sup> pour la partie à urbaniser et 3 € pour la voirie a été refusée par les propriétaires qui ont fait une contre-proposition.

Après discussion, le Conseil Municipal propose à la majorité, un prix de vente de 5,50 € pour la partie à AU et 3 € pour la voirie.

## ▪ Déchets Verts

La Châtaigneraie Cantalienne a instauré des nouvelles modalités pour l'apport des déchets verts à la déchetterie : nécessité de séparer les branchages pouvant être broyés. Il convient donc de décider des dispositions induites pour la mise à disposition de la benne du local technique. Après discussion, le Conseil Municipal décide de laisser une benne à disposition des habitants pour les tontes, feuilles et petits végétaux ne pouvant être broyés. Les branchages devront être amenés à la déchetterie, dont les horaires d'ouverture ont été étendus.

## ▪ Divers

- Problème de vitesse rue de la Maison Neuve : Monsieur le Maire a rencontré les habitants de la rue de la Maison Neuve qui l'avaient alerté.
- Participation à la manifestation Villages Fleuris 2023 : non
- Parrainages civils du 6 mai : Frédéric LIMOUSIN
- Prochaine permanence des élus : 6 mai de 10h à 12h

## Tour de table

- Route de Nadal en mauvais état : pas dans les prévisions de travaux en 2023 et 2024, voir pour du point à temps
- Installation des tables derrière la salle polyvalente : à faire rapidement.
- Rigoleuse : décision concernant sa vente ou non à prendre lors d'une prochaine réunion.
- Recrutement d'emplois saisonniers : pas de besoin
- Optimisation de la collecte des déchets pour réduire les coûts : les containers seront rassemblés sur les PAV courant juin.

**Le Maire :**  
**David ERNEST**

**Le secrétaire de séance :**  
**Pierre-Vincent VALET**